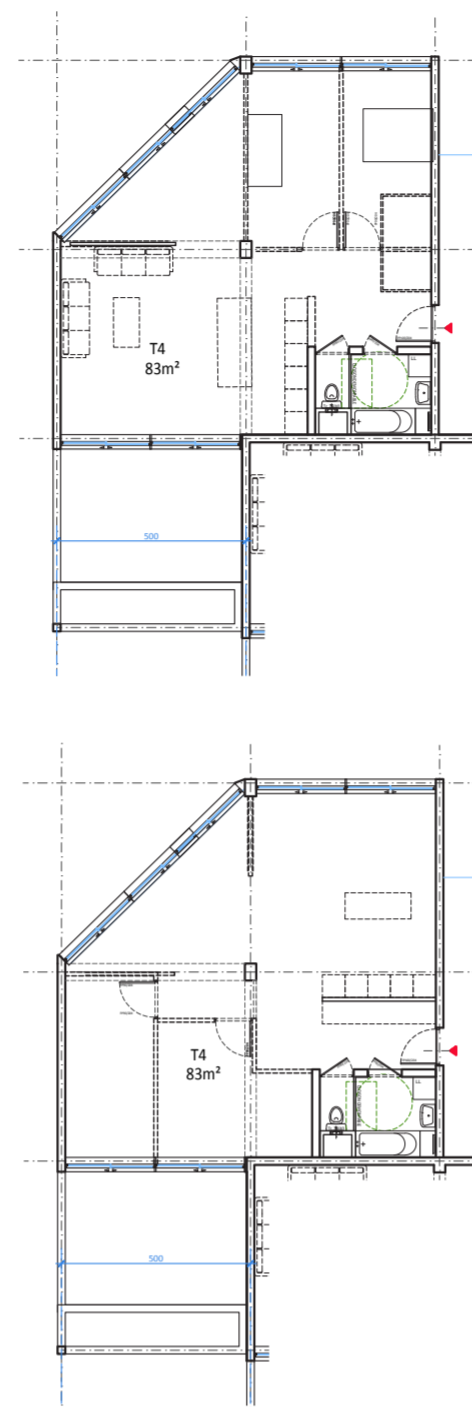
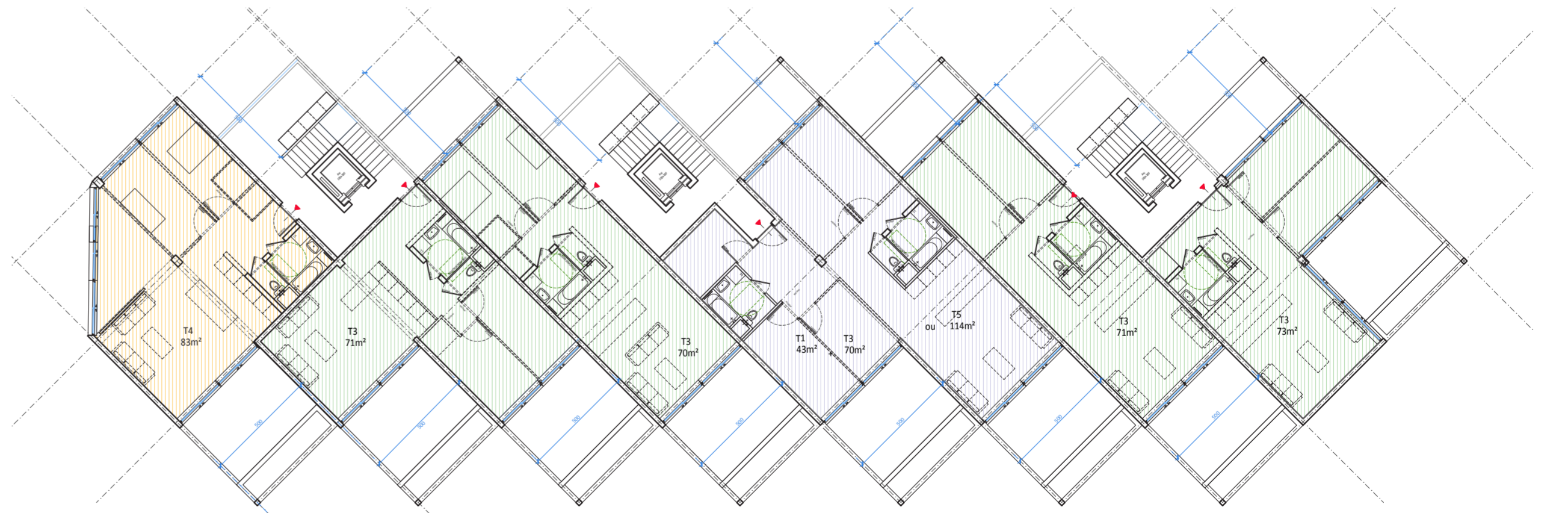


L'habitat suit l'évolution de notre société. A l'image de celle-ci, le logement est devenu un lieu complexe, qui tisse des liens entre plusieurs facettes de notre vie. L'ère est à l'homme qui se veut indépendant et libre dans ses choix. Le changement, la mutation font désormais partie de notre quotidien. Alors l'habitat s'inscrit dans ce contexte mouvementé et en pleine évolution. Ainsi, ce qu'on recherche de plus en plus dans notre logement c'est une certaine flexibilité, réversibilité. Notre habitat n'est plus un simple dortoir ou un espace de repos. Désormais, la transformation doit être possible, il faut laisser le choix, ce qui induit une appropriation des lieux. Le logement peut devenir un lieu de travail occasionnel ou permanent. Ainsi, il peut également être ouvert au monde externe, dans ce cas l'intimité de l'habitat est confrontée au monde professionnel. Comment traduire cette nouvelle organisation ? Jusqu'ici on parlait de séparation entre le coin jour et le coin nuit, mais de plus en plus nous voyons apparaître un nouvel espace dédié à la vie professionnelle. La typologie de logement présentée ici veut tenir compte de tous ces bouleversements qui animent notre époque. Ainsi, une proposition d'aménagement est faite, tout en permettant une réorganisation des lieux. Si l'habitant le souhaite, il peut réaménager l'espace, par exemple inverser le coin nuit et le coin jour. Le logement propose également un espace non défini que l'usager peut adapter en chambre supplémentaire, en bureau ou en jardin d'hiver. Et puis, si l'usage le veut, l'espace peut être complètement ouvert pour devenir un open space. Chaque appartement possède un noyau central qui abrite les pièces d'eau, le reste est en plan libre, ce qui rend la transformation possible. La morphologie du bâtiment permet également des appartements traversant pour une aération naturelle, mais également pour une double orientation. Ils sont dotés de larges terrasses d'environ 20 m², un élément essentiel, qui joue un rôle de filtre par rapport à l'ensoleillement, aux intempéries, à la poussière et au bruit. Enfin, un espace qui prolonge l'appartement et permet la possibilité de créer son jardin. Le bâtiment, quant à lui, doit être multifonctionnel, ouvert vers l'extérieur. Le RDC offre un large choix de services, garderie, commerces, buanderie, laverie commune. En étage, un espace commun est aménagé en jardin coopératif, plus haut c'est un autre espace dédié au coworking. Tous les toits terrasses sont accessibles, aménagés en jardin, certains abritant des pergolas couvertes de panneaux solaires. Enfin, les habitants doivent se sentir impliqués pour participer pleinement à la vie active du bâtiment, les structures participatives, qui sont de plus en plus répondues, peuvent être un moyen de mobiliser et responsabiliser. Mais les coopératives peuvent être également l'alternative afin que la qualité de l'espace du logement ne soit plus déterminée par le prix de revient.



PLAN TYPE : ECH 1/200 - ESPACE FLEXIBLE



PLAN : ETAGE COURANT ECH 1/200